

# SMS : Quand le telephone portable devient un media de masse

---

**Kouassi Akpan Desiré N'GUESSAN**

[dezakpan@gmail.com](mailto:dezakpan@gmail.com)

Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

**Jean-Claude DODO**

[jeanclaude.dodo@gmail.com](mailto:jeanclaude.dodo@gmail.com)

Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

**Abstract:** In intention to break the civil servants' strike and bring back the order, the Ivorian government used many means of pressure and sent a lot of messages via mass medias. But it didn't succeed for the syndicate responsables have boosted the strike and maintained the mobilization during three successive weeks by other communication means, particularly by SMS sent with telephones. In this paper, we are going to see how the strikers, by using SMS, got round traditional media and reached their targets. In order to achieve this goal, the analysis of medias discourses will permit to establish a parallel between the phenomena concerning traditional mass medias and the messages sent by strikers in order to try to maintain the mobilization.

**Keywords:** *media, telephone, SMS, strike, Ivory Coast.*

## INTRODUCTION

En janvier 2017, les fonctionnaires de Côte d'Ivoire ont entrepris une grève générale<sup>1</sup> qui a duré trois semaine suite à l'appel de deux groupements comprenant plusieurs syndicats. Pendant tout le temps qu'a duré la grève, il y a eu plusieurs rebondissements et des appels à la reprise du travail lancés par le gouvernement qui faisait passer ces messages par les médias de masse que sont la télévision, la radio et la presse

---

<sup>1</sup> Le 8 novembre 2016, la Plateforme et l'IFCI, des mouvements regroupant plusieurs syndicats de divers milieux, avaient initié une grève de 72 heures pour réclamer le paiement des stocks d'arriérés de salaires à la suite du déblocage des salaires des fonctionnaires et la modification ou suppression de l'ordonnance 2012 sur les pensions de retraite. En effet, cette réforme sur la retraite fait passer l'âge de la retraite de 55 ans à 60 ans, voire à 65 ans pour les grades les plus élevés ; et les cotisations passent de 6 à 8,33% du salaire, tout en réduisant les pensions de retraites de 30 à 50%. Cette grève est intervenue après l'échec de celle de novembre 2017.

écrite. N'ayant pas accès aux médias d'Etat afin d'atteindre leurs syndiqués et collègues, les responsables syndicaux, quant à eux, communiquaient sur les réseaux sociaux et principalement par le téléphone portable via les SMS. Or, le SMS (Short Message Service ou en français Service de Messagerie Succinct) est une forme de communication très appréciée et beaucoup utilisé par les détenteurs de téléphones mobiles et sert à gérer les relations sociales entre interlocuteurs, généralement entre des personnes proches. Aussi, pour contrer les pressions que faisaient les autorités et dans le but de relancer la grève, plusieurs SMS sont mis en circulation dans le but de toucher un public plus large et hétérogène sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, la non satisfaction de tous les points mentionnés dans le préavis de grève ne peut pas, à elle seule, expliquer l'échec des appels à la reprise lancés par le gouvernement, vu que la grève a été suspendue trois semaines plus tard à la suite d'une Assemblée Générale alors que deux points importants n'ont pas été résolus (le stock des arriérés de salaires et la suppression des impôts sur le salaire). De ce fait, on peut croire que cette grève a duré trois semaines parce que les responsables syndicaux ont su communiquer régulièrement avec leur base, tout en contournant les médias officiels et que leur communication a eu plus d'effets que celle des autorités. Ils ont utilisé le téléphone portable comme un média de masse afin de faire parvenir plusieurs SMS à leurs collègues et syndiqués pour les tenir informer. Dans ce cas, les messages émis peuvent subir certaines dérives (rumeurs, désinformations) qui sont attribuées habituellement aux médias traditionnels.

Dans cet article, il sera question d'étudier les différentes caractéristiques des SMS émis et chercher à établir un parallèle entre certains phénomènes rencontrés par les médias de masse et la communication par téléphone portable via les SMS.

## **I. Cadre théorique et méthodologie**

Si on considère qu'à partir des SMS, le téléphone portable peut être utilisé comme un média de masse, alors pour mener à bien cette étude, on peut s'appuyer sur les travaux ayant porté sur le discours des médias et leurs effets sur les populations. Dans cette section, il sera question d'évoquer ce cadre et de présenter le corpus de l'étude.

### **1.1. Cadre théorique**

Tout individu voulant transmettre une information à un nombre important de personnes est obligée de passer par les médias afin d'atteindre sa cible. Or, « communiquer, informer, tout est choix. Non pas seulement choix de contenus à transmettre, non pas seulement choix des formes adéquates pour être conforme à des normes de bien parler et de clarté, mais choix d'effets de sens pour influencer l'autre, c'est-à-dire au bout du compte choix de stratégies discursives » (Charaudeau, 2011 : 28). Celui qui transmet les informations tente ainsi d'attirer l'autre dans son univers de discours en lui proposant une définition du monde à partir de sa position avec une intention d'influence afin de modifier ses croyances et valeurs. Pour atteindre son but, il doit pousser son interlocuteur à croire qu'il est le bénéficiaire des actions qu'on l'incite à poser, même si au bout du compte c'est plutôt la source qui tirera profit (Charaudeau, 2009). C'est ainsi que procèdent les médias de masse traditionnels, que sont les journaux, la radio et la télévision qui fournissent aux citoyens des informations quotidiennes pour les amener à comprendre ce qui se passe autour d'eux, tout en cherchant à modifier leurs croyances et comportements sur certains événements et situations car il est indéniable que « parler est une forme d'action sur autrui et pas seulement comme une représentation du monde » (Maingueneau, 2012 : 42).

Aussi, avec le développement et la vulgarisation des technologies, peut-on aujourd'hui utiliser le téléphone portable comme média de masse pour véhiculer des informations via SMS. Ainsi, par SMS, on peut atteindre un nombre relativement important de personnes ; et ce nombre peut devenir encore plus important en période de crises ou troubles, quand circulent plusieurs informations n'émanant pas de sources officielles. Le téléphone portable peut jouer un rôle essentiel, un canal par lequel on peut transmettre des informations par SMS, un moyen pour faire circuler un discours autre que celui des autorités ; ce qui peut dénier par la même occasion à ces dernières le droit à être les seules personnes habilitées à parler aux citoyens des événements rencontrés dans le pays. C'est ce qu'il a été donné de voir lors de cette grève au cours de laquelle les syndicats véhiculaient par SMS des messages contraires aux informations proposées par les sources et médias officiels. Cependant, s'il est possible avec l'utilisation des téléphones portables d'envoyer des SMS à plusieurs personnes comme on le voit avec les médias de masse, alors on peut également rencontrer les mêmes phénomènes (rumeurs, propagandes, etc.) qu'ont connus ces médias avec les messages par SMS.

### 1.2. A propos du corpus

Le corpus de cette étude est essentiellement constitué de messages (SMS) ayant circulé durant toute la période de la grève. Pour les recueillir, il a fallu solliciter plusieurs fonctionnaires, notamment le personnel enseignant (primaire-secondaire-supérieur, éducateurs), le personnel médical (médecins-infirmiers), les forces de défenses et de sécurités (gendarmes-policiers), etc., qui ont bien voulu nous fournir tous les messages en rapport avec la grève générale des fonctionnaires en leur possession.

Pour une étude portant sur les messages véhiculés par SMS, la phase de collecte est très délicate car ces messages, étant privés, ne sont visibles que par les différents correspondants les ayant reçus. Après sollicitation, nos informateurs ont bien voulu nous faire parvenir les messages qu'ils avaient reçus par SMS et nous les avons recopiés sans y apporter de modifications. Au total, nous avons retenu 43 SMS en rapport avec cette grève et c'est ce nombre qui constitue le corpus de l'étude. Toutefois, il faut préciser que ce nombre n'est pas exhaustif et que certaines informations relatives à cette grève étaient aussi véhiculées sur les réseaux sociaux, notamment Facebook. Sur cette base, on peut établir le tableau suivant :

<b>Origine des messages</b>	<b>Nombre de messages</b>
SMS signés par l'émetteur	17
SMS d'origine inconnue	26
Total	43 SMS

**Tableau 1 : sources des SMS**

Ainsi, on peut dénombrer :

- vingt-sept SMS d'information stricte qui porte sur le déroulement de la grève, les annonces d'AG et des informations sur les négociations en cours ;
- dix-sept SMS invitant à entreprendre une action (mobilisation) ;
- deux SMS sollicitant une réaction des fonctionnaires en grève.

Ce qui donne un total de 46 SMS car certains messages peuvent appartenir à deux catégories différentes. Après avoir fait ce travail préliminaire, nous allons passer à l'analyse des différents messages émis.

## II. Les informations véhiculées par SMS

La communication par SMS est régie par certaines normes et styles d'écriture propres à ce genre de discours qui emploie généralement un langage codé et des abréviations. Cette partie sera consacrée à la présentation de la structure de ce genre de discours et à l'appropriation de l'information qui y est véhiculée.

### 2.1. La typographie et la structure des SMS

Le premier élément qui transparaît à la lecture de ces SMS concerne la structure des phrases et des mots. En effet, il est admis par les chercheurs ayant étudié ce phénomène que leurs usagers utilisent régulièrement des abréviations et codes spécifiques à cette forme de communication. De sorte que pour les lire et les comprendre, il est nécessaire de maîtriser les codes et usages des utilisateurs (Anis , 2001 ; Fairon et al , 2007). Mais au cours de cette grève, les SMS qui circulaient étaient correctement rédigés et avaient une longueur largement supérieure à la moyenne des sms ordinaires (160 caractères). En guise d'exemples, on peut citer ces messages :

1. « Infos Synamici : urgent urgent Camarades fonctionnaires, à l'occasion de la réunion de suivi de ce mercredi 11 janvier 2017 des syndicats signataires de la plateforme relativement à la grève en cours, il a été décidé de la reconduction des lundi 16 janvier 2017 de la grève si le gouvernement ne fait aucune proposition concrète. Pour le Synamici, le SNA Lorougnon Cyril »

2. « Bonsoir camarade, une rencontre a eu lieu ce jour avec 04 ministres dont celui de la Fonction Publique. La Plateforme note que la position du gouvernement n'a pas varié sur nos revendications. En conséquence la grève est maintenue. Reste à la maison Passe le message. Président Gnagna Zadi ».

Au regard de ces exemples, on remarque un souci du respect des normes syntaxiques et orthographiques ; l'utilisation d'un langage cohérent, ce qui démontre aussi un respect pour les récepteurs-lecteurs car on peut noter l'emploi d'un registre de langue médian, et aussi par la suppression des abréviations. Ainsi, les scripteurs des messages font des efforts pour pousser les récepteurs à croire aux informations qu'ils véhiculent ; ce qui les amène à écrire des messages plus longs, et de ce fait, plus informatifs.

Il faut également noter qu'en ce qui concerne la structure des SMS, elle est semblable à celle des interactions entre les individus telles que décrites par certains chercheurs (Adam, 1998 ; Panckhurst, 1999 ; Frehner, 2008 ;). Il s'agit des trois phases suivantes : l'ouverture (concerne les salutations), le message (ce qu'on a à dire) et la clôture (prendre congé). Un grand nombre de SMS de notre corpus respecte ces trois phases. En guise d'exemples, nous pouvons citer :

3. « Bonsoir camarades le gouvernement cherche à déstabiliser la grève des fonctionnaires en mettant dans toutes les structures une liste des non-grévistes. N'accepte pas de signer un quelconque document Cela est une voie sans issue. Sois courageux et digne informe tes camarades sois vigilant au plus haut niveau. Faites passer le message. »

L'ouverture : *Bonsoir camarades*

Le message : *le gouvernement cherche à déstabiliser la grève des fonctionnaires en mettant dans toutes les structures une liste des non-grévistes. N'accepte pas de signer un quelconque document Cela est une voie sans issue. Sois courageux et digne informe tes camarades sois vigilant au plus haut niveau*

La clôture : *Faites passer le message*

Ainsi, en ce qui concerne l'ouverture des SMS, on remarque que les items suivants sont réguliers :

- camarades (*camarades ou camarades fonctionnaires*), items servant à impliquer tout le groupe ;
- urgent (répété deux fois) ou *alerte, l'heure est grave*, items annonçant des mauvaises nouvelles ;
- et Info + nom du syndicat (*infos Synamici, Infos IFCI, Info Plateforme, etc.*) qui détermine le nom du groupe ayant émis l'information.

Pour ce qui est de la clôture des SMS, on peut constater la régularité des items suivants :

- la signature comprenant le nom du syndicat et le nom et le titre du membre ayant émis le SMS (*Pour la Plateforme nationale le Président Gnagna Zadi, Pour le Synamici le SNA Lorougnon Cyril, le SGA N° 1 MIDD Kla*)<sup>2</sup>,
- l'action à entreprendre après lecture (*Fais passer le message, fais passer, SMS à diffuser au maximum, faites circuler le SMS, partager, etc.*)

Les fonctionnaires ou personnes ayant reçu ces SMS étaient invités à les envoyer à leurs connaissances qui les renvoyaient à leur tour aussi. On peut donc déduire que ces SMS ont été une source d'informations pour plusieurs personnes puisqu'ils permettaient à une voix autre que celles des autorités compétentes de se faire entendre et de donner des informations généralement contradictoires sur un fait de société d'ampleur nationale. Aussi, peut-on constater que bien que plusieurs de ces SMS soient de source inconnue, ils ont reçu un accueil favorable de la part des récepteurs qui les ont également partagés.

## 2.2. L'appropriation des informations des SMS

Les informations ont toujours une source qui peut être remontée pour vérification, ce qui les rend plus crédibles et donc acceptables par les destinataires. Mais pour ce qui est de la rumeur et de la désinformation, il est difficile de déterminer clairement la source exacte surtout quand plusieurs personnes ou groupes sont concernés. Dans notre étude, la source des SMS émis peut être attribuée à la Plateforme et à l'Intersyndicale qui sont composées de plusieurs syndicats de différents secteurs d'activités. Cependant, sur les quarante-trois (43) messages que nous avons répertoriés, seulement dix-sept (17) sont signés alors que vingt-six (26) sont d'origine inconnue, soit 60% des messages. Ce qui est énorme au vu de l'impact sur la cible. En d'autres termes, les fonctionnaires ont accordé du crédit à ces messages en se fiant aux informations qu'ils véhiculaient alors que près de 60% de ces messages étaient de source inconnue. Il faut également préciser que même quand un message peut être attribué à une personne ou à un groupe parce qu'il a été signé, rien ne garantit que ce soit réellement l'instance mentionnée qui soit le vrai auteur. Ainsi, tout laisse à croire que la Plateforme et l'IFCI (l'Intersyndical des Fonctionnaires de Côte d'Ivoire) qui ont lancé cette grève, ont eu le soutien d'autres personnes, ou de leur base, qui se sont attelées à véhiculer plusieurs SMS pour l'aboutissement de leurs revendications.

Les fonctionnaires en grève n'ont donc eu aucune peine à s'approprier les informations véhiculées par ces SMS car les médias d'Etat avaient commencé par ignorer la grève à ses débuts. Aussi, lorsque ces médias en parlaient, ils donnaient en priorité le point de vue du gouvernement qui appelait à une reprise du travail ou même qui présentait des

---

<sup>2</sup> Plusieurs abréviations sont des noms de syndicats (Synamici, MIDD, IFCI, Sinoveci) et les titres de leurs membres (SGA : Secrétaire Général Adjoint, SNA : Secrétaire National Adjoint, etc.)

services en activité alors que les négociations n'avaient pas encore abouti. Ce qui orientait les fonctionnaires vers des informations autres que celles transmises par les sources officielles, au nombre desquels se trouvent les messages véhiculés par SMS. Cela démontre encore une fois qu'en période de crise, les populations partent du fait que les autorités ne disent pas toute la vérité, d'où la nécessité de rechercher d'autres sources d'informations pouvant contrebalancer les sources officielles. Mais dans le cas de cette étude, il est à remarquer que les fonctionnaires se sont carrément appropriés les informations véhiculées par les SMS qui, dans la majorité des cas, n'étaient pas signés, au détriment d'informations avancées par les autorités. L'impact de ces SMS durant la grève a été si notable que le gouvernement, après un conseil de ministres, a menacé de poursuivre les auteurs en justice, arguant que ces derniers faisaient de la manipulation ; ce qui peut être considéré comme un des indicateurs de l'impact de ces messages.

### 2.3. L'impact des SMS véhiculés

Ces SMS avaient un impact qu'on pourrait qualifier de notable puisque c'était par leur biais qu'étaient convoquées les différentes Assemblées Générales qui ont eu lieu lors de la grève (3 A.G.) et qui ont drainé du monde<sup>3</sup>. Et contrairement à la communication habituelle par SMS qui exige une réponse pour le message reçu, les récepteurs, lors de cette grève, n'avaient pas à donner de réplique mais il leur était recommandé de partager le message comme s'ils étaient exposés aux médias d'information habituels (télévision, radio, journaux).

En effet, Sunstein (2012) soutient que lorsqu'on lit un article exposant deux positions contradictoires, on ne retient que les éléments fournis par le parti auquel on adhère, au détriment de l'autre. Ainsi, la position de départ des fonctionnaires est déterminante dans l'acceptation ou le refus des SMS qu'ils reçoivent. Si on part du principe que plusieurs grèves reprenant les mêmes revendications se sont déroulées des années en arrière, et qu'elles sont restées sans suite, alors il est plus facile pour les fonctionnaires d'accorder du crédit à ces SMS qu'aux déclarations de bonnes intentions du gouvernement. Car, si le gouvernement ne leur a pas donné satisfaction lors des grèves passées, rien ne garantit qu'il accordera une oreille attentive à ces revendications qui ne sont, d'ailleurs, pas nouvelles, cette année. Donc les syndicalistes et fonctionnaires, généralement inconnus, faisant circuler ces SMS sont jugés plus crédibles que le gouvernement. C'est pour cette raison que la communication gouvernementale est restée sans effet car les fonctionnaires Ivoiriens qui avaient une opinion préexistante solide concernant cette grève et ses contours<sup>4</sup>.

Le dernier aspect et non des moindres, ayant suscité une certaine crédibilité aux SMS véhiculés concerne les émotions qui sont nées à la suite des revendications. Il faut dire que parmi les points des revendications, on pouvait noter la diminution de la pension de retraite et la non réversion de la pension de veuvage ou le durcissement des conditions pour en jouir. Etant donné que les retraités sont des personnes âgées n'ayant plus, pour la plus grande majorité, les moyens, tant physiques que financiers, de s'auto-assurer et les veuves et orphelins des personnes vulnérables et vivant généralement dans des conditions difficiles, les motifs de la grève ont suscité plusieurs émotions au sein des différentes couches sociales. Or, les émotions sont un puissant vecteur de propagation des rumeurs. C'est la raison pour laquelle Sunstein (id. : 115) assure que : « quand une rumeur produit

---

<sup>3</sup> Nous avons pris part personnellement à ces différentes AG au cours desquelles on pouvait constater la présence de plusieurs syndicalistes venus des différentes régions du pays pour présenter les actions menées sur le terrain.

<sup>4</sup> Plusieurs grèves d'agents de l'Etat se sont soldées par un échec, voire par une ponction sur les salaires des agents en grève. C'est le cas de la grève des enseignants du secondaire qui a vu une ponction opérée sur les salaires de ces derniers en 2012.

des émotions fortes – dégoût, colère, indignation –, elle se prête plus aisément à la propagation ». Aussi, parlant d'émotion, Ramonet (1999) soutient que les médias ont établi une équation qui peut se résumer par le fait que l'auditoire peut dire d'une information qu'elle est vraie à partir du moment où elle suscite certaines émotions en elle.

Et justement pour éviter d'être assimilé à un gouvernement qu'on pourrait présenter comme étant insensible à la cause des personnes âgées et vulnérables, les autorités ivoiriennes, lors des négociations, ont commencé par retirer ces mesures jugées antisociales. Elles ont également donné des gages de bonne volonté pour la résolution des revendications soulevées, d'où l'appel lancé par les responsables syndicaux pour la levée du mot d'ordre de grève générale des fonctionnaires qui aura duré trois longues semaines.

Cependant, lors de cette grève, plusieurs maux qui minent les médias de masse ont été relevés dans les informations qui se répandaient par SMS ; au nombre desquels on peut mentionner la propagation de fausses nouvelles, les rumeurs et la désinformation croissante.

### **III. Dangers liés à l'utilisation des SMS comme source d'informations**

Les informations véhiculées par SMS sont douteuses puisque chaque récepteur à la capacité de modifier le message avant de le partager à ses correspondants et cet état des choses à occasionner plusieurs débordements, au nombre desquels on peut citer les rumeurs et désinformations, qui ont échappé aux meneurs de la grève.

#### **3.1. La rumeur**

En période de crise ou d'événements particuliers, il y a de nombreuses nouvelles qui circulent. Ce phénomène porte le nom de rumeur car la rumeur est généralement un bruit, une nouvelle qui se répand et circule dans le corps social. Sunstein (id. : 29) la définit comme « une affirmation factuelle- concernant une personne, un groupe, un événement, une institution- dont la véracité n'a pas été prouvée, transmise d'un individu à l'autre, cette affirmation tire sa crédibilité, non pas de quelque preuve directe, mais du simple fait que les autres semblent y ajouter foi ». Quant à Rieffel (2001 : 52), il précise qu'« elle est, qu'on le veuille ou non, un rapport à l'autorité puisqu'elle lui conteste le statut de seule personne habilitée à parler : c'est un véritable contre-pouvoir. » cet aspect de la rumeur peut être illustré par cet exemple :

4. « INFO PLAREFORME : Le gouvernement a décidé de payer les salaires contre la production d'une attestation de reprise de travail par l'agent ou le fonctionnaire. Encore une autre marque de mépris à ton égard. Ton salaire devient une prime alimentaire. Dis non à cette pratique ! restons mobilisés la lutte continue. Merci de faire passer le message. »

Ainsi, malgré les nombreux appels à la reprise du travail lancés par le gouvernement et même les menaces à peine voilées, les responsables syndicaux ont répliqué par le message susmentionné. Nous la qualifions de rumeur parce qu'il s'est avéré que le gouvernement n'a exécuté aucune mesure dans ce sens ; de sorte que le salaire du mois de janvier a été reversé à tous les fonctionnaires sans aucune exigence et sans la moindre ponction malgré les trois longues semaines de grève. Néanmoins, certaines mesures de ce genre ont déjà été mises en œuvre par le passé, d'où l'adhésion des fonctionnaires aux informations pareilles.

Un autre aspect de la rumeur concerne son caractère négatif, c'est-à-dire qu'elle rapporte majoritairement des événements ou faits dramatiques, inquiétants, sensationnels tels que des agressions, des scandales, des accidents et menaces. En guise d'illustration, on peut citer ces messages :

5. « Urgent ! le gouvernement est en train de prendre des dispositions pour bloquer les sms. En cas de blocage des sms, considérez que la grève est illimitée. Seuls les SG pourront nous convier à une AG pour une certaine levée du mot d'ordre. Large diffusion... »

6. « L'heure est grave : l'Unesco vient de décider que si la grève est reconduite la semaine prochaine... elle procédera à l'adoption d'une année blanche pour la Côte d'Ivoire. Le gouvernement sera seul responsable. Fais passer le message. LE SGA No 1 MIDD KLA ».

Ainsi, lorsque des fonctionnaires reçoivent de tels messages, ils les diffusent à leurs connaissances qui les relaient à leur tour. Sunstein (id. : 43) souligne qu'« ils le font, non pas parce qu'elle est véridique, mais parce qu'ils n'ont aucune raison de penser qu'elle ne l'est pas ». Et lorsqu'un individu reçoit le même message de plusieurs sources différentes qui ne se connaissent pas, il ne les remet pas en cause car pour lui, si cette information revient plusieurs fois ou si certaines de ces connaissances ou collègues ont reçu le même message, c'est qu'il est fondé.

Aussi, l'inclinaison qu'a un individu à croire aux rumeurs dépend aussi des informations qu'il dispose avant l'apparition de la rumeur. Lors de la grève des enseignants du secondaire en 2012, il y avait des listes de présence qui étaient dressées dans les différents établissements afin de réaliser une ponction sur les salaires des absents. Ainsi, lorsque ce message est émis :

7. « Bonsoir camarades le gouvernement cherche à déstabiliser la grève des fonctionnaires en mettant dans toutes les structures une liste des non-grévistes. N'accepte pas de signer un quelconque document Cela est une voie sans issue. Sois courageux et digne informe tes camarades sois vigilant au plus haut niveau. Faites passer le message. »

Les fonctionnaires n'ont aucune raison de douter de sa véracité au vu de ce qui est arrivé dans le passé (des ponctions ont été effectuées sur les salaires des enseignants en grève). Des individus auront donc tendance à croire à ce message même si la grève concerne tous les fonctionnaires du pays et que plusieurs structures étaient carrément fermées et inaccessibles. De ce fait, l'inclination à accorder du crédit à une rumeur dépend en grande partie des informations qui sont à la disposition des individus avant la survenue de la rumeur ou de l'événement l'ayant engendré. C'est aussi dans le but d'influencer le comportement des fonctionnaires que certains messages se rapportant à la propagande sont véhiculés.

### **3.2. La propagande**

Nous sommes en mesure de parler de propagande parce que, comme le souligne Rieffel (id. : 42), « pour qu'il y ait propagande, il faut en effet qu'existe au départ un affrontement d'idées et que l'avis du peuple compte : elle vise en tant que telle à éliminer toute possibilité de choix qui est le propre d'un régime démocratique ». Même si notre étude ne concerne pas une élection, il faut reconnaître qu'il est question d'opérer un choix : reprendre le travail et surseoir à la grève comme le demande le gouvernement ou suivre le mot d'ordre de grève et rester à la maison. Dans tous les cas, il y a un choix à faire. C'est ce qui motive la circulation des SMS suivants :

8. « Voici la nouvelle grille revendiquée par les militaires et acceptée par Dramane de peur des fusils. SD1=210.000, CPL=225.000F, CCH=240.000, sgt=300.000F, sch :



450.000F, ADJ 600.000F VBA.C 700.000 AC.MJ 750.000F SLT 760.000F LT 780.000F  
CNE 800.000F CDT 900.000F COL 1.000.000 COL M. 1.300.000F GL 1.500.000F

Camarade fonctionnaire, fais de ta DETERMINATION ton fusil pour faire plier dramane en participant à la grève ce lundi. »<sup>5</sup>

L'objectif est bien simple. Si les militaires qui ont entrepris une mutinerie ont eu gain de cause en si peu de temps, alors en restant mobilisés et en suivant de façon scrupuleuse le mot d'ordre de grève, les fonctionnaires qui n'ont pas d'armes et donc pas de moyen de pression décisif feront fléchir le pouvoir en leur faveur par la détermination à aller jusqu'au bout.

Ce message s'apparente à de la propagande parce qu'au moment de sa diffusion, le gouvernement était encore en négociation avec les mutins de Bouaké qui réclamaient chacun la somme de 5.000.000f CFA plus une villa qui, selon eux, leur avaient été promis durant la crise post-électorale en cas de victoire du camp Ouattara<sup>6</sup>. C'est donc plusieurs jours après les négociations que les clauses de cet accord ont été dévoilés : le paiement immédiat de 5.000.000f CFA à chaque mutin suivi de la perception de 1.000.000f chaque mois sur sept mois à compter de la fin du mois de février. Ce qui fait un total de 12.000.000 F CFA par soldat<sup>7</sup>.

C'est justement l'annonce de cette mesure (douze millions par mutins après négociation) qui a durcit le ton de la grève car les fonctionnaires estimaient qu'ils avaient les mêmes droits que les militaires et s'il y a de l'argent pour ces derniers, c'est que le gouvernement peut en trouver pour régler leurs revendications.

Dans l'optique de mener ce combat jusqu'à la satisfaction de leurs revendications, les fonctionnaires grévistes prenaient soin de véhiculer des messages pour informer ou mobiliser la base. C'est ainsi qu'est lancé ce message :

9. « LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE A DECIDE DE NE PAS VIRE LES SALAIRES DU MOIS DE JANVIER SI LA GREVE EST RECONDUITE DEMAIN LUNDI 16/01/2017. C'est de l'intimidation ne te laisse pas manipuler par ces mots. Reste à l'écoute de la plateforme la victoire n'est plus loin. Fais passer le sms. »

Ainsi, le but visé dans ce message de propagande est de propager certaines informations en accord avec le mode de pensée de la cible, en l'occurrence les fonctionnaires et l'opinion nationale, tout en cherchant à les conforter dans leurs opinions déjà établies. En effet, les gouvernants cherchent toujours des moyens de pression pour casser les grèves et reprendre le contrôle de la chose publique. C'est donc en prévision de ces éventualités que les grévistes font circuler les messages. La propagande, dès lors, a pour but aussi d'exercer une certaine pression ou influence sur les individus et à Durandin (1993 : 138) d'ajouter « soit pour les faire agir dans un sens donné..., soit au contraire pour les rendre passifs et les dissuader de s'opposer à certaines actions, menées par le pouvoir ou par un groupe antagoniste ». C'est également dans l'intention de pousser les individus à agir dans un sens ou dans un autre que l'on fait usage d'informations inexacts.

---

<sup>5</sup> Dramane est le nom du président de la Côte d'Ivoire : Alassane Dramane Ouattara SD1 : soldat, CPL : caporal, CCH: caporal-chef, SGT : sergent, SCH : sergent-chef, ADJ : adjudant, etc.

<sup>6</sup> Alassane Ouattara est l'actuel chef de l'Etat de Côte d'Ivoire qui a accédé à la magistrature suprême après une crise post-électorale l'ayant opposé au président sortant Laurent Gbagbo, présentement jugé à la CPI pour crimes contre l'humanité.

<sup>7</sup> Cet accord a pris en compte 8400 soldats et non toute l'armée ivoirienne

### 3.3. La désinformation

La différence entre la propagande et la désinformation n'est pas totalement nette, d'autant plus que ces deux phénomènes se recouvrent très souvent et visent à mettre en difficulté le camp adverse. Néanmoins, selon Breton (1997 : 66) : « la désinformation ... est une action qui consiste à faire valider, par un récepteur que l'on veut intentionnellement tromper, une certaine description du réel favorable à l'émetteur, en la faisant passer pour une parole sûre et vérifiée ».

On peut donc dire que la désinformation consiste à présenter des informations totalement travesties et inexacts à dessein ; alors que la propagande peut tromper avec des informations partiellement exactes.

Etant dans une situation de crise et voulant bénéficier de la sympathie de la communauté nationale et internationale, les grévistes faisaient circuler des SMS qui s'apparentent carrément à de la désinformation. En guise d'illustration, nous pouvons mentionner cet exemple :

10. « 2/3 du salaire ponctionnés. Source BNI-CI. Passe le SMS pour une forte mobilisation ».

Ce message a commencé à circuler entre le samedi 21 et le dimanche 22 janvier alors que généralement le virement des salaires des fonctionnaires en Côte d'Ivoire est effectué à partir du 25 du mois en cours. Ainsi, ce message a suscité une certaine colère chez les fonctionnaires car, en 2012, le gouvernement avait fait des ponctions sur le salaire des enseignants du secondaire à la suite d'une grève. Ce genre de message visait donc à préparer la conscience des fonctionnaires à cette éventualité tout en les mobilisant pour des actions plus fortes sachant qu'aucune sanction n'avait été prise contre les soldats mutins qui ont eu gain de cause alors que leur mutinerie avait mis en danger le pays tout entier et occasionné des victimes. Juste avant la fin du mois, cet autre SMS revient pour rétablir la vérité :

11. « Virement du salaire intégral effectué à la BNI. Aucune ponction n'a été effectuée. Restons toujours en grève jusqu'à obtenir une suite favorable à toutes nos revendications. ».

Mais même après le paiement des salaires, ce type de message qui s'apparente à la désinformation n'a pas cessé de circuler pour autant. Nous pouvons ainsi mentionner cet autre exemple :

12. « Urgent urgent !!! : frappé par le Lt colonel wattao, le leader jean yves abonga évacué d'urgence à la Pisam l'heure est grave.. passe le msg. »

Monsieur Jean Yves Abonga est un membre du bureau exécutif de la Plateforme et juste après ce message, il a été donné pour mort sur les réseaux sociaux (Facebook). Cette information a créé un certain émoi au sein des fonctionnaires et même de la communauté nationale car elle a suscité beaucoup de commentaires. D'où l'émission de cet autre message pour rétablir la vérité et appeler les uns et les autres à plus de sérieux :

13. « Camarade, le SGN Abonga va bien, il est rentré vers deux heures du matin... et il est en lieu sûr... merci de ne pas converger vers la pisam car il ne s'y trouve pas... évitons les extrapolations tout-azimut avec des messages erronés ! Merci... Haut les cœurs ! Partagez l'info... »

Tous les moyens étaient utilisés pour servir la cause des fonctionnaires vu que dès le début de cette grève, la RTI (Radiotélévision Ivoirienne) avait décidé de faire un black-out total sur ce mouvement. Et de plus, ne faisant pas confiance à ce média d'Etat, les grévistes ont choisi de communiquer et de faire passer leurs messages par Facebook et particulièrement par SMS. C'est ce qui a occasionné toutes ces informations erronées.

## CONCLUSION

Avec l'évolution des technologies de l'information et de la communication, on constate que le téléphone portable, qui était considéré comme un moyen de communication privée à usage interpersonnel, est devenu un média de masse de par l'utilisation des SMS. Désormais, un individu peut envoyer un même message à plusieurs personnes différentes se trouvant à des endroits différents. Ce moyen de communication a donc permis aux grévistes de faire passer leurs messages en temps réel afin de tenir informer un nombre important de personnes alors qu'ils n'avaient pas accès aux médias de masse reconnus. Ce qui a occasionné de nombreux dérapages dû au manque de contrôle et à la fiabilité de ce moyen de communication en tant que médias de masse. Néanmoins, cette action a connu un certain succès parce que le pays était en situation de crise. Il est donc impérieux de prendre des mesures nécessaires afin d'éviter que des individus mal intentionnés ne l'utilisent à des fins malveillantes.

## Bibliographie

- ADAM, J-M., (1998), *Les genres du discours épistolaire : de la rhétorique à l'analyse pragmatique des pratiques discursives*, in J. Siess (Ed.), *La lettre entre réel et fiction*, Paris, SEDESS, pp. 37-55.
- ANIS, J., (2001), *Parlez-vous texto ? Guide des nouveaux langages du réseau*, Paris, Le Cherche-Midi.
- BRETON, P., (1997), *La parole manipulée*, Paris, La Découverte.
- CHARAUDEAU, P., (2009), « Il n'y a pas de société sans discours propagandiste », in Ollivier-Yaniv C. et Rinn M. (dir.), *Communication de l'Etat et gouvernement social*, Presse universitaire de Grenoble, consulté le 31 aout 2018. URL : <http://www.patrick-charaudeau.com/Il-n-y-a-pas-de-societe-sans.html>
- CHARAUDEAU, P., (2011), *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Paris, Seuil, 2è Ed.
- DURANDIN, G., (1993), *L'information, la désinformation et la réalité*, Paris, PUF.
- FAIRON, C.; PAUMIER, S., (2007), « Un corpus SMS est-il un corpus comme les autres ? », Camugli Gallardo Catherine and Constant Matthieu and Dister Anne, *26 ème International Conférence on Lexis and Grammar (LGC'07)*, France, pp. 201-209.
- MAINGUENEAU, D., (2012), *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin.
- RAMONET, I., (1999), *La tyrannie de la communication*, Paris, Galilée.
- RIEFFEL, R., (2001), *Sociologie des medias*, Paris, Ellipses.
- SUNSTEIN, C. R., (2012), *Anatomie de la rumeur*, Genève, Nouveaux Horizons.